



CLIO. Histoire, femmes et sociétés

5 (1997)
Guerres civiles

Marie-Danielle DEMÉLAS-BOHY

La notion de guerre civile en question

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Marie-Danielle DEMÉLAS-BOHY, « La notion de guerre civile en question », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 5 | 1997, mis en ligne le 01 janvier 2005, consulté le 10 février 2012. URL : <http://clio.revues.org/412> ; DOI : 10.4000/clio.412

Éditeur : Presses universitaires du Mirail

<http://clio.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://clio.revues.org/412>

Document généré automatiquement le 10 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Marie-Danielle DEMÉLAS-BOHY

La notion de guerre civile en question

- 1 L'idée que l'on puisse réduire à deux types - la guerre civile et la guerre étrangère - l'ensemble des manifestations guerrières relève si bien du sens commun que l'on ne s'avise guère de discuter cette classification. Et l'emploi que nous faisons de « guerre civile », à laquelle nous avons recours de plus en plus souvent, prouve une entente tacite autour de quelques idées dont on n'éprouve pas le besoin de mettre la validité à l'épreuve. Pourtant, cette locution ne renvoie peut-être pas à une notion si évidente qu'il paraît.
- 2 La notion de guerre civile n'a acquis d'importance que récemment. Au début du XIXe siècle, Karl von Clausewitz, qui désigne celle-ci sous les termes bénins de « dissensions civiles » ou de « discordes intérieures », la rejette encore hors du domaine de la guerre. Pour le théoricien, il ne peut s'agir que de la condition d'un État en conflit contre un autre et dont la société se révèle fragile dans l'épreuve, soit qu'elle se découvre incapable de faire taire ses mésententes afin de n'opposer qu'un front à l'adversaire, soit que ce dernier se montre assez habile pour y faire naître et grandir des sujets de querelle. Ruse de l'ennemi ou faiblesse d'une nation, mais toujours prise dans une conjoncture qui la dépasse, la guerre civile ne connaîtrait pas d'existence autonome, et, quel que soit son parti, l'acteur d'une « discorde intérieure » participerait toujours d'une lutte entre États. Curieuse limite d'une théorie générale qui refuse de placer sur un même plan les conflits générés par la puissance et ceux qui puisent leur origine dans des antagonismes politiques ou religieux.
- 3 Or, comme au temps de la Grèce livrée à la guerre du Péloponnèse, la guerre civile est, dans l'usage actuel, l'autre nom de la guerre idéologique, qui oppose, non pas deux puissances, mais deux partis - la démocratie à la tyrannie, la Ligue au parti huguenot, la république à la monarchie, la cause du prolétariat à celle de la bourgeoisie... Un conflit portant sur les croyances, le mode de gouvernement ou le système politique qu'il convient d'adopter partage en deux camps les sujets d'un même État ; la guerre est intestine, ne concerne que les membres de la cité. Pourtant, les acteurs de la guerre reconnaissent rarement à leurs adversaires la qualité de membres d'une même collectivité. L'ennemi ne peut qu'être l'allié ou l'agent d'une puissance étrangère, un traître qui s'exclut de lui-même ; le partisan disposant seul de la légitimité collective, chaque parti s'arroge dès lors tout le sens de la communauté rompue.
- 4 Aussi, parlant de guerre civile, division fondée sur l'idée d'une appartenance commune que nie le plus souvent la glose indigène, nous observons le passé avec les mots du présent et jugeons le présent de nos contemporains éloignés à l'aune de nos critères. Mais après tout, cela est-il si important ? On n'écrit pas seulement l'histoire avec les mots de ses acteurs. Toutefois, cet écart entre notre langue et celle des participants de ces « dissensions civiles » dénote que notre théorie implicite de la guerre civile postule une relation d'appartenance, de nature nationale le plus souvent, et que cette appartenance, cette communauté, elles non plus, ne vont pas de soi. Pour que la guerre soit civile, il convient que les protagonistes s'accordent sur ce qui les rassemble. Or, c'est là tout le sujet de leur sanglante dispute. Les protagonistes ne peuvent qu'approuver Clausewitz : la guerre n'existe pas au sein d'une même collectivité.
- 5 Une autre ambiguïté, ayant trait aux sécessions, incite également à douter de l'universalité de la notion de guerre civile. Les temps modernes, qui ont vu croître et s'étendre l'idée de nation, ont également introduit la notion de guerre d'indépendance qui suppose la naissance d'une nouvelle nation, formée des sujets opprimés par un État dont il convient d'éliminer la tutelle. Mais en ce domaine, l'appréciation de la légitimité de la dissidence apparaît fluctuante. Les accords internationaux qui reconnaissent le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes n'ont pas produit de critères permettant de savoir pourquoi la formation du Bangladesh ou celle de la Croatie répondaient à l'existence de nations, mais pas le Biafra ou le Tibet. Un pragmatisme assez cynique semble présider à cette reconnaissance. Comme le soulignait Raymond Aron, seul le résultat du conflit décide, dans bien des cas, de sa nature. Si les sudistes avaient gagné la guerre de Sécession, il ne conviendrait pas d'écrire que les États-Unis ont surmonté l'épreuve d'une guerre civile, mais qu'une guerre d'indépendance a donné naissance à deux États souverains.

- 6 Les sociétés à l'origine de ce type de rupture peuvent elles-mêmes hésiter sur la nature de leur conflit : révolution, guerre civile, ou guerre d'indépendance ? Certaines mettent ainsi des décennies à s'entendre sur la désignation qu'il convient d'accorder à leur guerre, et celle-ci reste encore inexacte. Ainsi, l'exemple de l'Espagne : en mai 1808, commence ce qu'en France on a coutume de nommer guerre d'Espagne (contre Napoléon, précise-t-on, pour distinguer cette guerre, qui annonce la partition de l'Espagne en deux camps, de la seconde [1936-39] qui la clôt par l'élimination de l'une des parties). En Espagne, elle est connue sous le nom de guerre d'indépendance (contre la France), mais cette appellation ne s'est imposée que vers 1850. En 1808, lorsque les provinces espagnoles se soulèvent, pour défendre les droits au trône de Ferdinand VII, elles baptisent *Santa revolución* un soulèvement qui ressemblait fort, en certains lieux, à une guerre civile entre plébéiens et possédants, entre partisans de Ferdinand et *afrancesados* séduits par l'énergie des Bonaparte.
- 7 Trente ans plus tard, la première guerre carliste opposait, dans le nord de la péninsule, les partisans du prétendant Don Carlos à la régente Doña María Cristina et à son gouvernement libéral : pour les nationalistes basques, aujourd'hui, il ne s'agissait pas d'une guerre civile suscitée par un conflit dynastique et l'opposition inconciliable de deux projets de société ; c'était un affrontement entre Basques et Castillans.
- 8 Même balancement entre les pôles de la guerre civile et de la guerre d'indépendance en Amérique espagnole, où des métropolitains et des Américains se battaient dans les deux camps en présence. La cité du Cuzco qui projetait, en 1814-15, de reprendre la tête d'un empire américain, se donnait pour maître à penser un chanoine aragonais ayant naguère participé aux combats de l'Espagne contre la Convention (la *guerra gran*), et la bataille d'Ayacucho, qui marque la victoire définitive des armées de Bolívar, fut gagnée par un ensemble de Colombiens et de Vénézuéliens, d'Argentins et de Chiliens, contre une armée pro-espagnole formée de Péruviens. Quant au Mexique, les premières insurrections indépendantistes y prirent l'allure de révoltes sociales et ethniques, menées par des prêtres qui mobilisèrent des milliers de paysans indiens.
- 9 En puisant à d'autres sources, on pourrait facilement enrichir et nuancer ces quelques exemples, tirés de l'univers hispanique qui m'est familier. Dans les limites de cette note, on voudra bien accepter de s'en tenir à ces quelques allusions, et me permettre d'avancer une première proposition : à propos de ces sociétés qui nous semblent relativement proches, parler de guerre civile suppose, d'une part que l'on récuse les catégories de pensée des acteurs, d'autre part que l'on suppose le groupe considéré comme doté d'une unité intrinsèque et de frontières établies, soumis à un pouvoir d'État. Bref, que l'on ne reconnaisse pas d'autre modèle possible que celui de l'État-nation.
- 10 Si l'on s'éloigne des sociétés occidentales, la notion de guerre elle-même apparaît bien différente de ce que l'Europe a ainsi nommé, et celle de guerre civile est dépourvue de sens. Là encore, je m'en tiendrai à des illustrations américaines pour citer quelques cas de sociétés réputées, depuis le XVI^e siècle, pour leur esprit guerrier et leur goût du combat. Aucune de leurs façons de se livrer bataille ne semble se plier à notre dichotomie guerre étrangère/guerre civile.
- 11 Nul ethnologue ne s'aviserait de considérer comme une guerre civile le fait que les Tupinambas se font la guerre entre eux - le guerrier vaincu est mangé par les vainqueurs -, ni que les Chiriguano, coutumiers de s'en prendre à des ethnies autres que la leur, mais pas n'importe lesquelles, pratiquent la guerre inter-étatique. Comme l'on sait, de même qu'elles ne s'allient pas à n'importe quel groupe, les sociétés sauvages, qui ont savamment entretenu leur réputation belliqueuse, ne font pas la guerre indifféremment à tous les peuples à leur portée. En ce domaine, ce sont les systèmes de parenté et d'alliance qui définiraient les modalités de la guerre.
- 12 D'autre part, l'idée même de conquête - cette poursuite de la puissance que Thucydide jugeait naturelle aux États et qui nous semble toujours une évidence -, peut relever d'un tout autre registre, religieux plutôt que politique. Ainsi, la « guerre fleurie » des Mexicas s'éloigne de nos conceptions du conflit pour ressembler à un sacrifice pratiqué sur une très grande échelle.

- 13 Toutefois, le constat que l'Europe n'est pas la seule mesure des systèmes sociaux ne résout pas d'emblée la question en suspens (comment nommer la guerre ?), tant que l'on maintient la nécessité d'une frontière fixe qui établirait le partage entre amis et ennemis. Ainsi, pour rester dans le domaine mexicain, les interprétations indigénistes auxquelles se sont livrés bien des historiens ont abouti à une simplification extrême qui ne laisse en présence que deux entités, l'Europe et l'Amérique, au lieu du foisonnement d'alliances et de rivalités qui caractérisait les sociétés américaines avant la conquête. En vertu de cette projection anachronique, la position des nations indiennes dont le soutien permit aux Espagnols de s'emparer de l'empire mexicain est désormais sévèrement jugée, et, dans ce cadre, celle qui fut l'interprète et la maîtresse de Hernán Cortés, la Malinche, apparaît comme l'archétype de la femme traîtresse. Une histoire écrite suivant des critères tout aussi empreints d'idéologie nationaliste, mais à une autre échelle - celle des nations indiennes -, en ferait aisément l'héroïne de son groupe ethnique.
- 14 De telles classifications hâtives définissent *a posteriori* le statut reconnu aux femmes dans la guerre, générant des topiques qui ne rendent jamais compte que d'un aspect de la réalité, pas toujours le plus pertinent. J'en compterai trois types : ceux définissant la place des femmes dans les sociétés dites sauvages (ou dans des groupes hors-la-loi), ceux qui traitent des femmes dans la guerre inter-étatique, et dans la guerre civile. De la première catégorie relève l'image de la femme guerrière, qui participe au combat au même titre que l'homme, attise son ardeur au combat et incline au conflit plutôt qu'à la paix, comme si, dans des sociétés où le partage des rôles sociaux n'existe pas ou guère, les identités sexuelles étaient encore mal affirmées. Il s'agit là d'un thème récurrent de la littérature ethnographique, depuis Tacite (*La Germanie*), jusqu'au chroniqueur espagnol Polo de Ondegardo (« Chez eux [les Chiriguano], ils font grand cas d'elles [les femmes] et on ne peut les vaincre qu'après les avoir capturées. Pour prendre une décision, ils croient notablement en leurs femmes âgées¹. ») Le même prisme s'applique peut-être à des groupes contemporains hors-la-loi, le *cangaço* jusqu'aux années 1940 (les femmes de la province du Ceara avaient la réputation de porter les armes comme leurs compagnons) ou les guérillas actuelles de Sentier Lumineux et du MRTA, au Pérou.
- 15 Dans la guerre internationale moderne (c'est-à-dire celle qui suppose une mobilisation générale des citoyens), on insiste sur le fait que les femmes acquièrent (temporairement, même s'il en subsiste des conséquences durables) un statut nouveau, proche de celui des hommes auxquels elles se substituent en tant que productrices et chefs de famille. Tandis que le champ d'action de l'homme se rétrécit jusqu'à n'être plus que celui d'un guerrier, la femme remplace celui-ci dans les activités situées hors de la sphère des combats et accède, grâce à la guerre, à la sphère publique. Ces phénomènes sont incontestables, mais privilégier cet angle de vue n'aboutirait-il pas à séparer absurdement les femmes de la société à laquelle elles appartiennent et à réduire le point de vue féminin sur la guerre à un raccourci vers la conquête des droits civiques ?
- 16 Enfin, dans la guerre civile, on assisterait à une « sur-féminisation » de la femme, parce que la guerre civile est aussi une métaphore de la mésentente familiale, la guerre fratricide que redoutaient les Grecs². C'est principalement en tant que filles, sœurs, épouses et mères que les femmes se trouveraient mêlées à la discorde qui ravage la cité.
- 17 *Bien d'autres formes de guerre et de participation féminine à ces conflits mériteraient d'être cités. Les remarques qui précèdent ne visent évidemment pas à l'exhaustivité, et n'ont d'autre but que de mettre en question la pertinence de classifications qui relèvent du sens commun et concernent le domaine de la guerre. Le débat reste ouvert.*

Notes

1 Cité par I. Combes et T. Saignes, *Alter ego : naissance de l'identité chiriguano*, Cahiers de L'Homme, éd. EHESS, Paris, 1991, p. 137.

2 Thème développé par Nicole Loraux, in « *Oikeios polemos* : la guerra nella famiglia », voir plus haut.

Pour citer cet article

Référence électronique

Marie-Danielle DEMÉLAS-BOHY, « La notion de guerre civile en question », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 5 | 1997, mis en ligne le 01 janvier 2005, consulté le 10 février 2012.
URL : <http://clio.revues.org/412> ; DOI : 10.4000/clio.412

Droits d'auteur

Tous droits réservés
